

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLERS-ALLERAND

Séance du 29 novembre 2021

Le 23 novembre 2021, convocation des Membres du Conseil Municipal pour le lundi 29 novembre à 20h30, en Conseil Ordinaire.

L'an deux mil vingt et un, le 29 novembre à 20h30, le Conseil Municipal de Villers-Allerand Montchenot étant assemblé en séance, après convocation légale, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard Weiler, Maire.

Étaient présents :

Bernard WEILER Maire, Dimitri BOUVIER, Jean-Marie CHAPPELLET, Jean-Pierre COCQUELET, Estelle COURTEIX, Didier de AMORIN, Clément GOELDEL, Stéphane JEANTY, Julien RONDET.

Absents excusés : Éric GIRARDIN qui donne pouvoir à Bernard WEILER
Gaëlle FLOCH qui donne pouvoir à Didier de AMORIN

Absents : Dominique PATEIRON
Paul-Édouard LAROCHE

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 11

ORDRE DU JOUR

Délibérations :

34/2021 : Acceptation du devis présenté par C3i pour l'aménagement et l'embellissement de la traversée de Montchenot et autorisation au maire à déposer les demandes de subventions

35/2021 : Création de 3 postes (Adjoint administratif 1ère classe- 2ème classe et rédacteur territorial) pour le recrutement d'une personne en vue du remplacement de la secrétaire de mairie.

36/2021 : Souscription d'une assurance statutaire pour les agents communaux

37/2021 : Changement de l'indice brut de Mme Bouvier

Informations diverses

Questions diverses

Le maire ouvre la séance et demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir signer d'une part la feuille de présence et d'autre part le procès-verbal du 8 novembre 2021. Aucune correction ni modification ne sont apportées.

Estelle Courteix accepte de remplir les fonctions de secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATIONS

34/2021 : Devis de travaux pour la traversée de Montchenot et demande de subventions.

Le maire présente aux conseillers le plan du projet de la traversée de Montchenot, son descriptif et le chiffrage réalisés par le maître d'œuvre C3i.

Le maire précise que le projet est susceptible d'évoluer mais que les délais de dépôt de demande de subvention au titre du fonds de soutien de la Communauté Urbaine du Grand Reims imposent ce calendrier.

La demande de subvention au titre du fonds de soutien de la CUGR sera déposée le 30 novembre, délai de rigueur. Cette demande n'est cumulable avec aucune autre subvention de la CUGR et aucun autre dossier à ce titre ne pourra être déposé pendant trois ans.

Le maire demande aux conseillers d'accepter le projet sous réserve de l'obtention des subventions demandées et des capacités financières de la commune, et de l'autoriser à demander des subventions à l'État au titre de la DETR, du plan France relance, du Conseil Régional, du Conseil Départemental et de la Communauté Urbaine du Grand Reims.

Il est procédé au vote.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

APPROBATION À L'UNANIMITÉ

35/2021 : Création de 3 postes pour le recrutement d'une personne en vue du remplacement de la secrétaire de mairie.

Le maire rappelle aux conseillers que Madame Annie-Claude Bouvier partira en retraite le 1^{er} juin 2023. Afin d'effectuer une transition sans heurts, le maire propose d'embaucher une candidate au poste de secrétaire au moins 6 mois avant la date du départ en retraite de la secrétaire soit pour le 1^{er} novembre 2022 en raison de la période d'essai. Ce temps est nécessaire pour une prise de connaissance des différentes tâches incombant à une secrétaire de mairie.

L'ouverture de 3 postes de différents grades pour le recrutement d'une secrétaire permet un plus grand choix de candidats.

L'ouverture de poste concerne un emploi permanent de secrétaire de mairie à plein temps.

Ce poste relève des grades d'adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe, de 1^{ère} classe et de Rédacteur Territorial.

Il est procédé au vote.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

APPROBATION À L'UNANIMITÉ

36/2021 : Souscription d'une assurance statutaire pour les agents communaux.

Le maire propose aux conseillers le renouvellement de la souscription de l'assurance pour les agents communaux.

Cette cotisation additionnelle permet le financement des actions du Centre de Gestion :

- Déclarations de sinistres transmises par la collectivité

- Accompagner la collectivité dans la gestion de l'absentéisme

La cotisation annuelle est de 0,40 % de la masse salariale au titre du contrat CNRACL et 0,15% au titre du contrat IRCANTEC.

La durée du contrat est de 4 ans à effet du 01/01/2022 et les taux sont garantis pendant deux ans.

Le conseil autorise le maire à opter pour la couverture CNRACL et IRCANTEC, choisir les options et signer tout document contractuel.

Il est procédé au vote.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

APPROBATION À L'UNANIMITÉ

37/2021 : Modification de l'indice brut de Mme Bouvier Annie-Claude

Le maire propose au conseil de passer la secrétaire de mairie de l'échelon 10 à l'échelon 11 (indice maximum) à compter du 1^{er} janvier 2022. Ce qui correspond à une augmentation de 109,63€ brut pour 31,5/35^{ème}.

Il est procédé au vote.

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

APPROBATION À LA MAJORITE

INFORMATIONS DIVERSES

• Demande de dépigeonnisation :

Deux devis ont été établis. Le conseil ne juge pas utile de prendre en compte une demande émanant d'une seule personne et rejette donc cette requête à l'unanimité.

• Travaux de voirie :

L'installation d'un stop à la sortie du lotissement et d'une place PMR rue de Rilly sont programmées.

Pour ces deux aménagements une fiche navette a été envoyée à la Communauté Urbaine du Grand Reims et un devis a été demandé.

• Illuminations de Noël :

L'installation se fera le samedi 4 décembre à partir de 9 heures et le l'allumage du sapin et des guirlandes le dimanche 5 décembre à 17 h.

L'association « La Récré » prévoit une animation avec vin chaud et mini-crêpes.

Travaux en cours :

- **Station d'épuration** : les travaux suivent leur déroulement normal. Le chantier sera interrompu du 17 décembre au 3 janvier.

- **Livraison et installation des containers** : lundi 6 décembre pour les containers vestiaires et lundi 13 décembre pour le bungalow sanitaire.

• Cérémonie des vœux :

Elle est programmée le vendredi 14 janvier à 19 h. Les invitations seront envoyées début janvier en fonction des conditions sanitaires et de la jauge sanitaire qui en découlera.

Questionnaire GRDF :

Une enquête avant travaux va être réalisée courant décembre sur le raccordement au gaz des riverains de Montchenot. Un questionnaire sera distribué dans les boîtes aux lettres pour un retour souhaité avant le 15 janvier.

- **Chasse :**

Monsieur Jean-Paul MICHAUD, Président de la société de chasse, a envoyé un courrier, expliquant que les conditions de cette saison de chasse s'étaient dégradées. Manque de gibier, dû en partie aux différents travaux forestiers. Une réunion avec l'ONF va être fixée.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au lundi 10 janvier à 20h30

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 21h 45.